**Document attestant de la sortie du groupe**

Le présent \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ayant pour pseudonyme dans le cadre de la diffusion des documents à l’extérieur du groupe \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est à compter de ce jour hors du groupe.

Motif : □ Bannissement □ Volontaire

Cela signifie qu’il ne prendra plus part aux discussions, aux réunions et aux points sur le projet. Cela signifie également que la charte ne s’applique plus à lui. En cas de bannissement, ce formulaire est accompagné d’un formulaire de bannissement.

A Paris, le … /… / 20…, en phase du projet …

Signature du titulaire précédée de la mention « lu et approuvé »

Ce document atteste de l’entrée dans le groupe et est signé en présence de :

Le titulaire possède une période transitoire de quatorze jours durant lesquels il peut annuler cette décision, si celle-ci est volontaire.

**Document attestant du bannissement du groupe**

Le présent \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ayant pour pseudonyme dans le cadre de la diffusion des documents à l’extérieur du groupe \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est à compter de ce jour banni du groupe.

Motif de bannissement :

* + Inactivité pendant …… mois et …… semaines
  + Fuite de données
* Non assiduité

Durée :

* …… mois et …… semaines
* Permanente

Votes : … pour (sur …), … contre (sur …)

A compter du … / … / 20… et jusqu’au … / … / 20…

Signature du titulaire précédée de la mention « lu et approuvé »

Ce document atteste de l’entrée dans le groupe et est signé en présence de :

**Document attestant de la réintégration au sein du groupe**

Le présent \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ayant pour pseudonyme dans le cadre de la diffusion des documents à l’extérieur du groupe \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, réintègre à compter de ce jour le groupe.

Motif d’inactivité :

* Travail réservé
* Indisponibilité
* Départ volontaire temporaire
* Bannissement

Période d’inactivité :

…… mois, …… semaines

Du ……………… au ………………

Cela signifie qu’il pourra réintégrer les réunions, les points et les discussions sur le projet. La charte reste toujours appliquée.

A Paris, le … /… / 20…, en phase du projet …

Signature du titulaire précédée de la mention « lu et approuvé »

Ce document atteste de l’entrée dans le groupe et est signé en présence de :

**Document attestant de l’entrée au sein du groupe**

Le présent \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, ayant pour pseudonyme dans le cadre de la diffusion des documents à l’extérieur du groupe \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est officiellement membre du groupe ZeldaHSA à compter de ce jour.

A Paris, le … /… / 20…, en phase du projet …

Signature du titulaire précédée de la mention « lu et approuvé »

Ce document atteste de l’entrée dans le groupe et est signé en présence de :

Le titulaire possède une période transitoire de quatorze jours durant lesquels il ne peut ni se rétracter, ni annuler ce présent document. Celui-ci sert de preuve au moment d’une sortie éventuelle. Il signifie également que la charte et les documents introductifs sont connus du membre.